

Article 31 du Règlement

• (1410)

[Traduction]

LA VIOLENCE FAITE AUX FEMMES

M. Chris Axworthy (Saskatoon—Clark's Crossing): Monsieur le Président, il y a un an aujourd'hui, quatorze femmes sont mortes à cause de la haine d'un homme. Aujourd'hui, nous pleurons leur disparition, mais nous devons travailler à faire changer les choses. Il nous faut mettre un terme à la glorification de la violence faite aux femmes pour qu'il ne se commette plus d'actes de violence.

Nous saurons que des progrès réels ont été accomplis quand ce ne sera plus le nom du tueur dont nous nous rappellerons, mais seulement celui des femmes qu'il a tuées. Avec cet objectif en vue, nous avons aujourd'hui une pensée toute spéciale pour Geneviève Bergeron, Hélène Colgan, Nathalie Croteau, Barbara Daigneault, Anne Marie Edwards, Maud Haviernick, Barbara Maria Klueznik, Maryse Laganière, Maryse Leclair, Anne Marie Lemay, Sonia Pelletier, Michèle Richard, Annie St-Arneault et Annie Turcotte.

En leur mémoire, on demande à la Chambre d'approuver la création, par le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie, de 14 bourses d'études en sciences en l'honneur de ces 14 étudiantes de l'École polytechnique.

[Français]

Mme Gabrielle Bertrand (Brome—Missisquoi): Monsieur le Président, en ce jour où nous commémorons l'assassinat tragique de 14 jeunes femmes à l'École polytechnique, j'aimerais dire que l'élimination de la violence faite aux femmes est une priorité pour notre gouvernement, et cet engagement est reflété dans la déclaration du lac Louise, signée en mai dernier, par l'honorable Mary Collins et ses collègues provinciaux. Elle se lit comme suit:

«Nous, les ministres responsables de la Condition féminine du Canada, sommes engagés à promouvoir la pleine égalité pour les femmes dans tous les domaines de leur vie. À titre de Canadiens et Canadiennes, nous reconnaissons la valeur et la dignité inhérentes à chaque personne. Chacun et chacune doivent faire preuve de respect dans ses relations avec autrui. Et puisqu'un grand nombre de femmes au Canada n'ont pas la possibilité d'atteindre l'égalité en raison de la violence, nous déclarons que:

La violence envers les femmes est un crime couvert par la loi; les femmes ont le droit de vivre dans un environnement sécuritaire; les agresseurs doivent être tenus responsables de leurs actes; l'élimination de la violence envers les femmes doit inclure la prévention, la sensibilisation du public, les services et l'application de la loi. Et

enfin au Canada, chaque personne, collectivité et palier gouvernemental doivent faire tout ce qui est en leur pouvoir afin d'aider les femmes, les enfants et les familles où la violence sévit. Nous devons travailler tous ensemble afin de parvenir à une société sans violence».

* * *

[Traduction]

LA SOCIÉTÉ RADIO-CANADA

M. Eugène Bellemare (Carleton—Gloucester): Monsieur le Président, au moment où le Canada souhaiterait refaire l'unité et être bien dirigé, les Canadiens viennent à nouveau de subir un dur coup de la part du gouvernement conservateur.

Plusieurs stations de télévision devront cesser complètement leurs opérations à cause des cruelles et importantes amputations qui ont été pratiquées dans la programmation locale de Radio-Canada. Finies les productions locales, comme l'émission *Metro*, en provenance des studios d'Ottawa.

[Français]

Les francophones de la région de Toronto—Windsor se font «arracher» leur station française, là où la programmation locale est importante pour leur survie. Les francophones hors Québec, grâce au gouvernement conservateur, n'auront désormais qu'un seul poste qu'ils continueront de partager avec l'Ouest québécois. CBOFT à Ottawa, avec son poste jumeau de langue anglaise *CBOT*, subiront des coupures de plus de 4 millions de dollars et de 75 emplois.

Est-ce que le gouvernement cherche réellement à détruire le dialogue canadien en faveur de l'américanisation des ondes?

* * *

[Traduction]

LA SOCIÉTÉ RADIO-CANADA

M. Felix Holtmann (Portage—Interlake): Monsieur le Président, hier, le président de Radio-Canada annonçait comment serait restructurée la Société Radio-Canada pour pouvoir s'administrer dans les limites du budget que lui alloue le gouvernement fédéral et avec des recettes de publicité réduites.

Plus de un milliard de dollars de deniers publics sont pourtant encore injectés chaque année dans la SRC. La plupart des intellectuels sont convaincus qu'avec les techniques qu'on utilise de nos jours dans le domaine des communications, la SRC pourra maintenir une couverture convenable d'un océan à l'autre. Il importe également de reconnaître que les réseaux privés de télévision et les stations indépendantes, dont l'existence remonte à cinquante ans, réussissent à produire des émissions cana-